

M chapelle Romuald
Pellachal
19160 Neuvic
Tél. : 06 64 38 45 13
E-mail : romuald.chapelle@laposte.net

Monsieur le Préfet de Corrèze
1, Rue Souham,
19000 Tulle
A l'attention du service Chasse Environnement

Neuvic, le 27 février 2017

Objet : Demande de prélèvement pour l'exercice de la chasse au vol

Ref. : Arrêté Ministériel du 28 octobre 2009 Art. 6

Arrêté Ministériel du 10 août 2004 et circulaire DNP – CFF n° 2005-03 du 17 mai 2005

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter la délivrance d'une autorisation de désairage (prélèvement à l'aire) d'un rapace pour l'exercice de la chasse au vol.

Cette demande sera soumise à l'avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) conformément à l'arrêté du 18 janvier 2016.

Je suis titulaire du permis de chasse n° 33325249 délivré le 19/08/2002 par la préfecture de Langon (33)
Je suis aussi titulaire d'une autorisation de détention pour la chasse au vol (*copie jointe*) délivrée dans le cadre de l'arrêté du 10 août 2004. A ce titre je détiens 3 oiseaux dont vous trouverez la liste ci-dessous.

Veillez trouver ci-après les éléments nécessaires à l'instruction de l'autorisation.

Demandeur : **Chapelle Romuald**
Pellachal
19160 Neuvic
Membre de l'Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers français

Espèce et sexe de l'oiseau objet de la demande :

Autour des Palombes (Accipiter Gentilis) Mâle

.../...

Protocole des opérations :

- Prélèvement à l'aire limité à un seul jeune si au moins deux jeunes
- Transport du lieu de prélèvement au domicile dans boîte de transport adaptée et aérée
- Bagueage immédiat au pied de l'aire par un inspecteur de l'environnement du département (bague conforme à l'arrêté du 10 août 2004).
- Prélèvement effectué par le fauconnier demandeur ou à défaut par un grimpeur.
- Lieu de prélèvement :
Département de : Corrèze (19)
Canton ciblé : Egletons
Les cantons concernés seront précisés définitivement un mois avant la date de désairage et au plus tard avant le 1 mai (cf. arrêté du 17 avril 1981 modifié et circulaire DNP / CFF n° 2005-03).
- Un compte rendu de l'opération vous sera adressé par mes soins (Préfecture, DDT, DREAL).

Dans l'attente de la suite que vous voudrez bien réserver à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de mes respectueuses salutations.

Romuald Chapelle

Pièces jointes :

- Imprimé CERFA n° 13 616*01 (arrêté du 19/02/2007)
- Copie de l'agrément
- Oiseaux détenus : 3 buses à queue rousse